

RAPPORT D'ACTIVITES 2020



Politiques de la biodiversité

1 - Contribution à la politique nationale de la biodiversité

- a. Suivi de la mise en œuvre du Plan Biodiversité et préparation de la nouvelle Stratégie nationale pour la biodiversité 2020-2030 (SNB)
- b. Contribution aux discussions sur l'élaboration du nouveau cadre post 2020 de la Convention sur la Diversité biologique 2011-2020 en préparation de la COP15
- c. Contribution au Groupe d'experts de l'UICN sur les politiques européennes (EUPAG)
- d. Contribution au Comité national de la Biodiversité et ses commissions thématiques
- e. Animation et travaux de la Commission Droit et politiques environnementales, notamment sur la spécialisation des juridictions en environnement (adoption de la loi sur la justice pénale spécialisée), le projet de pacte mondial pour l'environnement et les droits de la nature, positionnement néonicotinoïdes et échanges avec la Commission mondiale du droit de l'environnement.

2 - Implication des collectivités territoriales pour la biodiversité

- a. Animation et actualisation du site du Comité français de l'UICN spécifiquement dédié aux collectivités territoriales pour faciliter l'accès aux connaissances et aux travaux réalisés dans la perspective du Congrès mondial de l'UICN et au-delà :
 - i. Mise à disposition des outils et méthodes développés par le Comité français de l'UICN et les résultats de ses travaux (initiatives innovantes des collectivités, lignes directrices pour l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies territoriales pour la biodiversité, jeu d'indicateurs territoriaux sur la biodiversité, solutions fondées sur la nature, coopération décentralisée pour la biodiversité, outils de connaissance de l'UICN)
 - ii. Enrichissement avec des actualités et de nouvelles initiatives des collectivités
 - iii. Relais vers les autres initiatives nationales existantes, telles que « Territoires engagés pour la nature » et « Capitale française pour la biodiversité », et d'autres initiatives internationales telles que l'Urban Alliance de l'UICN et La Nature des Villes.
- b. Poursuite de l'élaboration des fiches constituant la boîte à outils pour accompagner l'élaboration et la mise en œuvre des Stratégies Régionales de la Biodiversité.
- c. Poursuite de la mobilisation des collectivités pour le Congrès mondial de l'UICN
- d. Mise en œuvre des activités des partenariats avec les trois collectivités partenaires du Comité français de l'UICN : Ville de Marseille, Région Nouvelle Aquitaine, Département des Bouches du Rhône (stratégies biodiversité, indicateurs, travail sur les politiques transversales, déploiement des Initiatives innovantes et des solutions fondées sur la nature, etc.). Publication et communication de la stratégie

locale et partenariale en faveur de la biodiversité terrestre et marine de Marseille, et réalisation du diagnostic biodiversité.

- e. Participation et contribution à différents événements sur les collectivités locales et la biodiversité (Assises Nationales pour la Biodiversité) ainsi qu'aux comités régionaux de la biodiversité des Régions PACA, Nouvelle-Aquitaine, et Occitanie et actions de communication sur les enjeux de biodiversité pour les collectivités (articles, ...).
- f. Animation du groupe de travail « collectivités locales et biodiversité » et dont les principaux travaux sont l'élaboration des fiches sur les Stratégies Régionales de la Biodiversité et la participation au projet « artificialisation des sols et photovoltaïque » du Comité français de l'UICN.
- g. Rédaction et diffusion d'une lettre d'information sur le sujet « collectivités et biodiversité » (300 abonnés)

3 - Implication des entreprises pour la biodiversité

- a. Mise en œuvre des partenariats signés entre le Comité français de l'UICN et ses entreprises partenaires sur la biodiversité : EDF, GSM-Calcia, ENGIE / Storengy, Veolia, EQIOM, L'Occitane et Primagaz. Discussion et premières évaluations pour la formalisation d'un partenariat avec Nestlé Waters France pour l'engagement des marques Vittel et Perrier.
- b. Contribution aux initiatives de mobilisation des entreprises sur la biodiversité (participation au COPIL et groupes de travail) : Entreprises engagées pour la nature/act4nature France ; act4nature international ; Forum Economie et Biodiversité, Business for nature et son sommet « building business resilience », Global compact, COPIL ERC et ses guides. Participation à des jury d'entreprises sur la Biodiversité (Act for Biodiversity Challenge - Vittel, Prix jeunes pour l'environnement - EpE). Communication sur la relance économique intégrant la biodiversité en lien avec la crise sanitaire.
- c. Animation et travaux du groupe de travail « Entreprises et biodiversité » (synthèse bibliographique sur la problématique de la « chaîne de valeur et d'approvisionnement » et participation au projet « artificialisation des sols et photovoltaïque » du Comité français de l'UICN).
- d. Echanges et collaborations avec les réseaux nationaux (EpE, Orée...) des entreprises et le programme mondial de l'UICN sur le secteur privé (Webinar, contribution au Panorama Solutions et à We Value Nature, contribution à l'étude de l'UICN « Atténuer les impacts sur la biodiversité du développement de l'énergie solaire et éolienne : lignes directrices pour les développeurs de projets »)
- e. Rédaction et diffusion d'une lettre d'information sur le sujet « entreprises et biodiversité » (80 membres)



Outre-mer

1- Amélioration des connaissances et de la sensibilisation sur la biodiversité d'outre-mer

- a. Diffusion des connaissances sur les enjeux de la biodiversité en outre-mer (résultats des outils de connaissance de l'UICN sur les espèces menacées, les aires protégées, les écosystèmes et les espèces exotiques envahissantes, échanges au sein du réseau, participation à différentes rencontres, informations des différents acteurs, relations avec les médias...)
- b. Coordination des activités du Pôle-relais Zones Humides Tropicales incluant des activités scientifiques et techniques (actualisation de la base de données documentaire, publication de guides juridiques pour la protection des zones humides en outre mer, fiches retour d'expériences, appui technique sur des projets, ainsi que des activités de sensibilisation (animations grand public et actions de communication lors de la Journée mondiale des zones humides, fête des mares, Journée Internationale de la Mangroves..), visites virtuelles, zones humides éducatives, Calend'art 2020 des zones humides d'outre-mer, réalisation d'une mallette pédagogique « pédag'eau ...)

- c. Appui à l'IFRECOR pour la campagne mécènes « SOS corail », mise à jour de la cartographie harmonisée des mangroves d'outre-mer (projet CARNAMA), rédaction de la partie « mangroves » du rapport sur l'état de santé récifs coralliens et écosystèmes associés 2020, mise à jour de l'application mobile du Réseau d'observation et d'aide à la gestion des mangroves (ROM)
- d. Réalisation d'un projet d'exposition sur la biodiversité d'outre-mer, présenté sur les grilles du Sénat, en collaboration avec Océindia

2 - Renforcement des politiques locales, nationales et européennes sur la biodiversité d'outre-mer

- a. Coordination de la mise en œuvre de la stratégie biodiversité pour le développement durable à Mayotte. Participation au Comité Eau et Biodiversité de Mayotte et au Conseil Maritime Ultramarin du Bassin Sud Océan Indien (CMUB-SOI).
- b. Finalisation des activités du projet BEST 2.0 de la Commission Européenne pour les Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM) pour la région Pacifique Sud, et suivi de la mise en place du mécanisme pérenne post-2020
- c. Suivi de l'initiative Kiwa, et échanges avec l'Agence française de Développement et l'UICN Océanie pour la collaboration avec les PTOM du Pacifique
- d. Contribution à l'élaboration du plan d'action zones humides de Mayotte et montage d'un projet sur la préservation de tortues marines dans l'océan Indien en collaboration avec les acteurs de La Réunion, Mayotte et l'administration des TAAF
- e. Montage de projets démonstratifs de Solutions fondées sur la Nature (Polynésie française, Mayotte, Guadeloupe)
- f. Suivi et influence sur les politiques et projets concernant la biodiversité en outre-mer (avis et recommandations sur des dossiers d'actualités, participation aux enquêtes publiques, avis sur des projets ou sur la mise en œuvre d'arrêtés et de décrets, alerte sur des sujets importants tels que la déforestation à Mayotte...).

3 - Appui et mise en réseau des acteurs de l'outre-mer

- a. Animation du groupe « outre-mer » : réunions, liste de diffusion, page LinkedIn, site internet, examen de nouvelles candidatures, élection du nouveau Bureau, chantiers sur des sujets d'actualité...
- b. Co-animation du Pôle-relais zones humides tropicales en partenariat avec le Conservatoire du Littoral : apport d'expertise aux acteurs, mise en réseau, journées d'échanges techniques pour les gestionnaires, diffusion de newsletters, animation des réseaux sociaux, mise à jour du site Web etc.
- c. Déploiement du Réseau d'Observation et d'aide à la Gestion des Mangroves dans tous les territoires ultramarins concernés
- d. Mise en œuvre du programme d'accompagnement et de mise en réseau d'associations environnementales de Mayotte (projet RESCOMSCIL)
- e. Relations avec les acteurs de la coopération régionale dans le Pacifique (projet PEBACC - Pacific Ecosystems-based adaptation to Climate Change - du Programme Régional Océanien de l'Environnement...)
- f. Participation au Comité de Pilotage de TE ME UM (initiative pour le renforcement des capacités des gestionnaires d'outre-mer) et rôle de référent local à Mayotte et en Guadeloupe.



Aires protégées

1 – Contribution à la politique française des aires protégées

- a. Contribution à l'élaboration de la stratégie nationale pour les aires protégées 2020-2030 avec l'élaboration et la publication d'un avis et de recommandations
- b. Finalisation et publication des actes du 4^{ème} Colloque national des aires marines protégées (octobre 2019, Biarritz) co-organisé avec l'OFB
- c. Préparation d'un rapport sur les enjeux de protection forte dans les eaux marines françaises
- d. Co-organisation de webinaires sur les aires marines protégées avec la fondation PEW
- e. Préparation d'une synthèse du tableau de bord des aires protégées et déclinaison de ce tableau de bord à l'échelle du département des Bouches du Rhône
- f. Identification des zones de haute naturalité en France métropolitaine (cartographie) et animation du groupe de travail « wilderness et nature férale »
- g. Réflexions sur le concept des « autres mesures de conservation effective par zone » et sa déclinaison en France
- h. Animation de la Commission des aires protégées

2 – Renforcement de la gestion des aires protégées

- a. Développement de la Liste verte des aires protégées de l'UICN en France : accompagnement de 10 nouvelles candidatures françaises, dont une labellisée en 2020 (Réserve naturelle nationale de l'île du Grand Connétable en Guyane), traduction du manuel d'application de la méthodologie, coordination avec le secrétariat de l'UICN et le comité international de la Liste verte, contribution aux travaux internationaux, création d'un réseau francophone de la Liste verte et élaboration d'une plateforme en ligne.
- b. Animation du groupe de travail « Liste verte » et du réseau francophone de la Liste verte des aires protégées de l'UICN

3 – Patrimoine mondial de l'Unesco

- a. Assistance à la préparation de dossiers de candidatures de sites naturels ou mixtes, et en particulier celle des Iles Marquises de Polynésie française
- b. Suivi de l'état de conservation des sites naturels et mixtes inscrits sur la base de la méthodologie de l'UICN (horizon du patrimoine mondial, définition de plans d'action, échanges de bonnes pratiques, veille sur l'état de conservation)
- c. Organisation d'un atelier d'appui à la gestion du site « Pitons, cirques et remparts de La Réunion » et d'un atelier d'appui à la gestion du bien « Golfe de Porto »
- d. Participation aux travaux du Comité français des biens du Patrimoine mondial
- e. Animation du Groupe de travail « Patrimoine mondial »
- f. Collaborations avec le Programme Patrimoine Mondial de l'UICN, le Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO et l'ICOMOS France



1 – Solutions fondées sur la Nature

- a. Promotion des Solutions fondées sur la Nature au sein de rencontres, conférences, ou de formations pour leur appropriation par les différents acteurs et leur intégration dans les politiques et stratégies sur le climat et les risques naturels ;
- b. Publication d'un recueil de retours d'expériences sur la mise en œuvre de Solutions fondées sur la Nature pour prévenir les risques liés à l'eau (inondations, sécheresses).
- c. Préparation du prochain recueil de retours d'expériences sur la mise en œuvre de Solutions fondées sur la Nature pour prévenir les risques littoraux (érosion côtière, submersion marine) ;
- d. Réalisation d'un guide d'appropriation du standard mondial des Solutions fondées sur la Nature, structuré en 8 questions clés à se poser pour mettre en œuvre des Solutions fondées sur la Nature ;
- e. Contribution à l'élaboration du Standard mondial de l'UICN sur les solutions fondées sur la nature (publié en juillet 2020)
- f. Suivi et contribution aux travaux menés par le Secrétariat mondial de l'UICN sur les Solutions fondées sur la Nature ;
- e. Contribution aux activités du projet Life ARTISAN sur les Solutions d'adaptation fondées sur la Nature (SafN) coordonné par l'OFB : réalisation d'un outil de sélection de retours d'expérience pour les SafN, inspiré du standard, préfiguration du réseau ARTISAN et des groupes de travail thématiques, appui à la réalisation des études préparatoires ;
- f. Communications régulières sur les Solutions fondées sur la Nature dont pour la journée mondiale de la biodiversité 2020 qui avait pour thème « Nos solutions sont dans la nature ».

2 - Liste rouge des écosystèmes

- a. Evaluation de la vulnérabilité des écosystèmes présents sur le territoire français selon la méthodologie de la Liste rouge des écosystèmes de l'UICN :
 - 1/ publication du rapport technique et synthétique de volume 1 sur les écosystèmes côtiers méditerranéens dédié aux dunes côtières et rivages sableux ;
 - 2/ poursuite des évaluations sur les habitats forestiers métropolitains (écosystèmes forestiers de montagne) et les autres habitats côtiers méditerranéens (substrat rocheux) : description et cartographie des écosystèmes, état des lieux des données disponibles pour la pré-évaluation, présentation de l'état d'avancement aux groupes de travail « forêts » et « montagne », animation d'un atelier technique avec les experts.
- b. Collaboration avec le programme mondial sur les écosystèmes de l'UICN pour le développement de la Liste rouge des écosystèmes, en particulier sur les mangroves des Caraïbes.

3 - Energies renouvelables et Biodiversité

- a. Energies marines renouvelables
 - i. Animation d'un groupe thématique dédié à la problématique « énergies marines renouvelables et biodiversité » ;
 - ii. Portage des recommandations déjà adoptées auprès des acteurs (publics et privés) internationaux, nationaux et locaux ;

- iii. Rédaction d'un rapport d'analyse sur l'intégration des enjeux de biodiversité dans des projets d'implantation de projets éoliens en mer en France (analyse de 4 études d'impacts et entretien avec les porteurs de projets) et de recommandations
- b. Energies renouvelables terrestres
 - i. Animation d'un groupe thématique dédié à la problématique d'aménagement du territoire et d'occupation des sols pour concilier le développement des énergies renouvelables terrestres et la préservation de la biodiversité ;
 - ii. Elaboration de recommandations pour une meilleure intégration de la biodiversité dans la planification spatiale et stratégique des énergies renouvelables terrestres ;
 - iii. Portage des messages issus de ce groupe de travail.

4 – Travaux de la commission de gestion des écosystèmes et ses groupes de travail (Forêt, Mer & littoral, Montagne)

- a. Animation de la commission de gestion des écosystèmes (2 réunions) et ses groupes de travail (11 réunions)
- b. Publication du rapport « forêts en crise » avec FNE, WWF France, Humanité et Biodiversité, RNF, et la LPO, contenant 21 recommandations sur l'avenir de nos forêts face aux crises climatique, écologique et sociale, et demande de mise en place d'une mission spéciale sur les forêts d'outre mer ;
- c. Réflexions sur la planification stratégique des activités en mer, l'évaluation des impacts cumulés, et la mise en œuvre de la compensation écologique en mer
- d. Echanges sur la mise en œuvre de la Stratégie Nationale pour la Mer et les Littoraux (élaboration des documents stratégiques de façades – DSF –, cohérence entre la DCSMM et la directive PEM, plan d'action pour le milieu marin) en métropole et sa déclinaison en Outre-mer

5 – Contribution aux instances nationales

- a. Participation aux instances nationales liées aux écosystèmes : Conseil national de la mer et des littoraux, Comité France Océan, Conseil supérieur de la forêt et du bois et ses comités spécialisés, Plateforme Biodiversité pour la Forêt (PBF) et ses comités.
- b. Participation au Conseil d'Orientation Stratégique de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité
- c. Contribution à l'Evaluation Française des Ecosystèmes et des Services Ecologiques (EFESE)



Espèces

1 - Espèces menacées

- a. Elaboration de nouveaux chapitres de la Liste rouge des espèces menacées en France (métropole et outre-mer), en partenariat avec l'UMS PatriNat (OFB-CNRS-MNHN) et les organismes de référence sur les espèces : publication de nouveaux résultats sur la faune de Martinique (série de groupes) et les coraux des îles françaises de l'océan Indien ; préparation et évaluation des mollusques continentaux de métropole et de la faune de Guadeloupe.

- b. Réflexions sur une procédure d'actualisation des chapitres de la Liste rouge nationale pouvant être confiée à des organisations partenaires sur la base d'un processus collégial et standardisé.
- c. Préparation d'un document de communication sur le bilan des 13 ans de résultats de la Liste rouge des espèces menacées en France
- d. Préparation d'un document de sensibilisation sur les espèces menacées en France et dans le monde pour le grand public avec l'AFdPZ
- e. Appui à l'élaboration des listes rouges régionales en métropole : appui méthodologique et labellisation des listes rouges régionales dans un cadre cohérent avec la Liste rouge nationale
- f. Suivi des politiques de protection et des conventions sur les espèces (plans nationaux d'actions sur les espèces menacées, lutte contre le trafic illégal de la faune sauvage, CITES, CBI)
- g. Animation de la Commission de sauvegarde des espèces
- h. Préparation et diffusion de la lettre d'actualités « espèces » élaborée avec les membres de la Commission de sauvegarde des espèces (400 abonnés)

2 - Espèces exotiques envahissantes

- a. Appui aux politiques et aux stratégies d'action sur les espèces exotiques envahissantes en métropole et en outre-mer :
 - i. Contribution à la mise en œuvre du plan d'action opérationnel de la stratégie nationale
 - ii. Appui à l'évolution de la réglementation dans le cadre de la mise en œuvre du règlement européen (notamment avis sur les décrets et arrêtés)
 - iii. Appui aux stratégies locales de prévention et de gestion des espèces exotiques envahissantes
 - iv. Préparation d'une session thématique sur les espèces exotiques envahissantes marines pour le Congrès mondial de l'UICN
- b. Réseau sur les espèces exotiques envahissantes en outre-mer
 - i. Animation du réseau d'experts et de personnes ressources
 - ii. Organisation d'un atelier de travail régional en Martinique et préparation d'un document de valorisation
 - iii. Diffusion et mise à disposition d'informations : veille technique et scientifique sur les espèces envahissantes en outre-mer, développement et animation du site internet dédié, diffusion d'une lettre d'information (380 abonnés)
- c. Centre de ressources sur les espèces exotiques envahissantes
 - i. Coordination et co-animation du Centre de ressources avec l'Office français pour la biodiversité
 - ii. Animation du réseau national d'acteurs sur les espèces exotiques envahissantes
 - iii. Participation et appui aux comités territoriaux sur la faune et la flore exotiques envahissantes
 - iv. Rédaction et capitalisation de retours d'expériences de gestion en métropole et en outre-mer
 - v. Développement de la base d'informations sur les espèces exotiques envahissantes à destination des gestionnaires (420 espèces documentées)
 - vi. Organisation d'une formation sur la prévention et la surveillance des espèces non indigènes marines
 - vii. Production d'une synthèse des journées transfrontalières sur la biosécurité des milieux marins et aquatiques d'eau douce

- viii. Rédaction et diffusion d'alertes nationales suite au signalement de nouvelles espèces exotiques envahissantes sur le territoire
- ix. Développement et animation du site Internet du Centre de ressources et diffusion d'une lettre d'information destinée au réseau des acteurs (1800 abonnés)



Education et communication

- 1 - Co-organisation de l'édition 2020 de la Fête de la Nature avec l'association « Fête de la Nature » et les réseaux publics et associatifs de protection de la nature
- 2 - Animation de la commission « éducation & communication »
- 3 – Préparation du Sommet des jeunes du Congrès mondial de l'UICN



Coopération internationale

1 - Coordination du Programme "Petites Initiatives" du Fonds Français pour l'Environnement Mondial :

- a. Mise en œuvre de l'extension de la 5^{ème} phase du programme en partenariat avec la MAVA avec le financement de 28 nouveaux projets d'ONG et la poursuite de l'appui aux deux réseaux d'Afrique centrale (grands singes et tortues marines)
- b. Accompagnement du renforcement des capacités des ONG grâce à l'appui de 3 coordinateurs régionaux basés en Afrique (Cameroun, Bénin et Cap vert)
- c. Suivi-évaluation des projets en cours et renseignement du système mis en place afin de mieux capitaliser sur les résultats des projets
- d. Mise en œuvre de la stratégie de communication pour valoriser les résultats des projets et accroître la notoriété des bénéficiaires : site internet, lettre d'information, films de présentation des initiatives soutenues (chaîne PPI sur [Youtube](#)), animation de la page [Facebook](#), préparation du congrès mondial
- e. Capitalisation croisée du PPI et du PPI pour les Organisations de la Société Civile d'Afrique du Nord (PPI-OSCAN) coordonné par l'UICN Med
- f. Collaboration avec les partenaires du programme : Comité néerlandais de l'UICN, le CEPF et la Fondation MAVA
- g. Évaluation de la cinquième phase PPI et étude de faisabilité d'une nouvelle phase

2 - Animation du groupe de travail « Pays en développement et biodiversité » incluant la préparation et la mise en oeuvre d'un projet d'appui à la structuration du réseau des OSC françaises de biodiversité actives dans les pays du Sud :

- a. Structurer le réseau « Biodiversité & Développement » (B&D) des OSC françaises de biodiversité qui interviennent au Sud afin de favoriser les synergies et les complémentarités entre les OSC françaises et entre les OSC françaises et les OSC locales au Sud
- b. Encourager l'accès des OSC françaises de biodiversité à des financements adaptés à leurs besoins

- c. Valoriser l'expertise des OSC françaises en matière de biodiversité et assurer une mission de plaidoyer en faveur de la protection de la nature au Sud auprès des institutions publiques et privées en France et à l'étranger



Congrès mondial de la nature de l'UICN

1. Préparation collective des projets d'événements (Forum) et de motions (Assemblée générale) du réseau français de l'UICN : organisation et coordination des travaux avec les organismes membres et les experts (commissions et groupes de travail) selon un processus participatif et d'expertise collective. Suivi des débats et votes en ligne sur les motions sélectionnées (7 au 21 octobre 2020) : adoption de 109 recommandations dont 14 préparées au sein du Comité français. Participation au débat en ligne sur les 9 motions de gouvernance avec préparation d'une analyse et avis pour les membres. Programmation des événements du Pavillon du Comité français de l'UICN et coordination des activités avec le Pavillon France et d'autres pavillons des membres. Suivi et implication dans l'organisation des sommets internationaux du congrès. Organisation de la présence au congrès.
2. Appui à la mobilisation nationale des acteurs : collectivités, entreprises, parlementaires (rencontres thématiques régulières jusqu'en mars 2020)
3. Appui à la mobilisation locale en collaboration avec la Ville de Marseille et le Département des Bouches du Rhône et participation au comité de pilotage local.
4. Coordination des activités de préparation du congrès avec le Secrétariat de l'UICN
5. Actions de communication sur les enjeux de biodiversité dans la perspective du congrès : communications (communiqués, interviews, articles internet, réseaux sociaux...) dont une communication sur le liens entre la crise sanitaire et la biodiversité, relations avec les médias, établissement de partenariats avec RFI et France Inter pour une série d'émissions thématiques sur les enjeux portés par le Comité français dans le cadre du congrès mondial, organisation de rencontres thématiques avec les journalistes de l'environnement (AJE, JNE), partenariat avec le festival Vivant! (mobilisation des artistes sur la biodiversité) et le Mobile Film Festival, et organisation d'un webinar sur la pollution plastique et les solutions fondées sur la nature en Méditerranée avec la Tour du Valat et l'Expédition 7^{ème} continent.
6. Actions de sensibilisation à la biodiversité : concours « les enfants et la biodiversité » (Milan Presse), kits pédagogiques sur la biodiversité pour les enfants (Adphile), livre blanc de la jeunesse (Education nationale)
7. Définition et mise en œuvre d'une stratégie de mécénat avec signature d'un mécénat avec CNP assurances et préparation de conventions de mécénat avec Guerlain et la fondation Placoplatre.
8. Propositions pour inclure la dimension éthique dans le congrès mondial avec la rédaction d'un manifeste éthique du Comité français de l'UICN préparé par le groupe « éthique en action »